

20
GÉNÉ-
RATION
24

LABEL
GÉNÉRATION
2024



Label Génération 2024, c'est quoi ?

Le label Génération 2024 permet à toutes les écoles, établissements scolaires et établissements de l'enseignement supérieur qui partagent la conviction que le sport change les vies de bénéficier de l'énergie unique des Jeux. Délivré par le ministère de l'Éducation Nationale, il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Être labellisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant.



Objectifs du label « Génération 2024 »

Le label comprend 4 objectifs :

1. Développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire
2. Participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques
3. Accompagnement ou accueil des sportifs de haut niveau
4. Ouvrir les équipements sportifs des établissements

Principes directeurs de la labellisation

Favoriser le volontariat des écoles et des établissements

Les partenariats établis sont valorisés par l'obtention du label « Génération 2024 ». Cette labellisation s'inscrit dans le projet d'école/d'établissement, intégrant les valeurs de la République et principes de l'Égalité, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de l'éco-citoyenneté et de la lutte contre les discriminations.

Mettre en place des partenariats pédagogiques locaux

Pour faciliter la mise en œuvre de la labellisation « Génération 2024 », l'école, répondant aux critères, bénéficie d'une grande marge de souplesse dans la mise en œuvre de son projet. Il s'agit de développer la continuité éducative dans les différents temps. **Les contraintes locales conduisent à travailler étroitement avec les collectivités territoriales, ainsi qu'à tisser des liens avec le monde sportif local et éventuellement les entreprises.** L'expertise de l'association sportive de l'école est un point d'appui important.

Par ailleurs, cette labellisation peut s'inscrire dans la mise en œuvre du parcours d'éducation à la santé, du parcours citoyen, du parcours avenir, ou encore des organisations pédagogiques pluridisciplinaires et des cycles 3 (CM1, CM2, 6ème) sur le bassin de collèges-écoles. Des activités artistiques et culturelles peuvent également être envisagées en complément et en cohérence avec les activités sportives retenues.

Évaluation du label

Les effets d'un label ne peuvent être évalués que sur plusieurs années. Les écoles et les établissements volontaires s'engagent dès lors à mener la mise en place de ce cahier des charges sur une durée de trois années scolaires .

Le kit du labélisé

Depuis janvier 2022, **Paris 2024 continue de soutenir la dynamique Génération 2024 et offre à l'ensemble des écoles et établissements labélisés Génération 2024 un kit pour permettre aux structures de porter fièrement les couleurs du label.**

Les labélisés auront le plaisir de découvrir dans ce kit :

- Une plaque murale à fixer ;
- Un drapeau pour accompagner leurs événements ;
- Un tableau agenda pour garder en mémoire les actions mises en place dans le cadre de la mise en action du label Génération 2024 ;
- Un sac réutilisable pour ranger ou transporter du petit matériel sportif.

Les kits label Génération 2024 sont directement envoyés dans les écoles et établissements labélisés et viennent valoriser et récompenser l'engagement de tous les acteurs impliqués sur l'ensemble du territoire pour mettre plus de sport dans le quotidien de la Génération 2024.

Kit du labélisé Génération 2024



Outil pour vous aider à compléter votre dossier génération 2024

Génération 2024

Demande de labellisation

Le dossier se complète en ligne.

Lien : <https://generation.paris2024.org/label-generation-2024>

Attention, toutes les pièces à téléverser sont à joindre avant de cliquer sur le bouton fin du questionnaire.

Point qui peut vous interroger

L'établissement a-t-il une association sportive (AS).
Si vous avez une AS en réseau, vous cliquez oui.

Partenaires du projet

UGSEL de réseau, UGSEL départementale, UGSEL régionale, la municipalité (animateurs sportifs, financement d'activités, la communauté de communes (transports, activités), autres, ...)

Développer une culture sportive

Pratique régulière de l'EPS à l'école, utilisation des espaces de l'école et de la municipalité.
Lien avec les clubs : partenariat par exemple.
Rencontre de réseau.
Participation aux jeux départementaux.

Faire vivre les valeurs olympiques

Participation à la SOP dans le cadre du projet UGSEL sur 5 ans (à détailler) Vivre les JO : de Paris à Tokyo.
Participation à Ma rentrée avec l'UGSEL (joindre document) dans le cadre de la journée nationale du sport scolaire = temps fort de l'école.
Participation aux jeux départementaux = temps fort départemental.
Participation aux jeux régionaux.
Travail interdisciplinaire autour des jeux olympiques via le site de l'UGSEL.
Rencontre sportive de réseau = temps fort en réseau.
PROJET dans l'école : les 30 minutes d'activités physiques au quotidien.



Construire une culture santé

Pratique d'ateliers santé dans le cadre des jeux départementaux.

Pratique d'ateliers à l'école (ateliers proposés par l'UGSEL tous les mois).

Pratique physique régulière ;

Chaque classe engage des actions sur cette thématique (ateliers, débats).

Sensibilisation des parents sur cette thématique (conférence, affichage, ...)

Mise en place de l'APS dans toutes les classes (attestation scolaire en fin de scolarité).

Prévention : alimentation, permis vélo.

Travail autour du pique-nique pour les rencontres sportives : pique-nique équilibré et zéro déchet.

Joindre des photos de vos différents projets ou outils réalisés.

